

Namur, le 15 décembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

GRAND SUCCÈS POUR LE 1^{ER} BUDGET PARTICIPATIF DE LA VILLE DE NAMUR : 79 DOSSIERS DÉPOSÉS !



Pour rappel, la Ville de Namur a développé une dynamique de participation citoyenne. Un des projets phare de cette année 2020 est la **mise en place de son premier budget participatif**. Il s'agit de mettre à disposition des citoyens et citoyennes la **somme de 330.000 € pour rendre « *Namur, plus belle ensemble !* »**; pour qu'ils et elles réalisent leurs projets touchant à l'une des **thématiques suivantes : l'environnement, la dimension sociale ou le cadre de vie**. Par projet ayant un impact sur l'environnement, on entend, par exemple, qui contribue à la réduction des pollutions environnementales, et qui favorise l'utilisation de ressources renouvelables. Par dimension sociale, on entend qui favorise les liens entre les citoyens et citoyennes, et qui diminue les inégalités sociales. Et enfin par cadre de vie, on entend qui améliore ou embellit un quartier, un village.

Afin de garantir **pluralité, diversité et qualité des projets, et dès lors, assurer le succès de ce premier budget participatif**, la Ville de Namur a pris le temps d'étudier la question et d'analyser les expériences menées dans différentes villes afin de tenir compte des initiatives positives et des risques à éviter. Pour ce faire, la cellule Participation de la Ville a été sollicitée pour soutenir les participant-e-s dans toutes leurs démarches et questionnements et un Facilitateur a été désigné pour les accompagner à la mise en œuvre de leur projet. Le but étant d'apporter une aide concrète pour aider les citoyens et citoyennes à construire leur projet depuis sa création jusqu'à sa réalisation.

Pour qu'un maximum de projets puissent être menés à bien, la Ville, via sa cellule Participation a accompagné de manière forte les citoyens et citoyennes à l'élaboration de leur projet et leur dossier de candidature. Ont été mis en place :

- **Une réunion publique de lancement du budget participatif**, qui a rassemblé 45 personnes en présentiel ne disposant pas d'un matériel informatique, et qui a été retransmise en direct sur la chaîne Youtube de la Ville pour le suivi à distance (vidéo vue au total 859 fois). Une première pour la Ville de Namur qui tenait à diffuser le plus largement possible la

présentation de cet outil participatif, de ses thématiques, des explications du règlement, des outils mis à disposition pour les questions,... Afin de répondre aux questions et intégrer une démarche participative, les citoyens et citoyennes ont pu également poser leurs questions en direct sur la page Facebook de la Ville.

- **Des réunions participatives par groupes de travail à la Maison communale.** La première réunion a rassemblé près de 55 personnes et a permis de mettre en réseau les namurois et namuroises afin qu'ils et elles créent des partenariats, intègrent la dimension participative et collective au sein de leur projet. Pour les accompagner et nourrir ces échanges, 10 ambassadeurs¹, 3 Facilitateurs² et l'équipe de la cellule Participation étaient présents. Suite à de nombreuses demandes et au succès de cette première soirée participative, une seconde soirée a été organisée, réunissant 23 personnes.
- Annulée compte tenu de la crise sanitaire, la réunion d'aide à la préparation des dossiers avec les services techniques de la Ville avait reçu 118 inscriptions. **Celle-ci a été remplacée par la mise en place d'un forum de discussion** entre porteurs et porteuses de projets, la cellule Participation et les Facilitateurs pour aider les participant-e-s à compléter leur dossier et les aider à passer le cap de l'analyse de recevabilité.
- **Une permanence par téléphone et en présentiel** assurée par la cellule participation, ainsi que la mise en place d'une FAQ.

Au total, plus de 600 contacts par mail ont été établis avec la cellule Participation !

Bilan très positif, 79 dossiers déposés

Créatifs et de qualité, les projets déposés dans le cadre de ce premier appel sont diversifiés :

- 55 % des projets s'attachent à un territoire, à un quartier ou un village.
- 35 % des projets concernent la thématique environnementale. Exemples :
 - Nature : une mini-forêt urbaine, la protection des oiseaux, des paniers végétalisés sur les berges de la Meuse, ...
 - Eco-consommation : transformation de productions locales alimentaires, aménagement d'un poulailler, Repair café pour l'entretien de machines à coudre, ...
 - Mobilité douce : abris à vélo, installation d'une passerelle pour la mobilité douce, utilisation du vélo à destination d'un public précarisé, ...

¹ Ajile, Empreintes asbl, Solidaris, Mutualité chrétienne, CAL, Hope, Institut éco-conseil, Maison Arc-en-ciel, La Maison de l'écologie, RCR, UTAN, Réseau Idée

² Be Planet

- 38% des projets visent à améliorer le cadre de vie
 - o Dont 12 projets autour des plaines de jeux
 - o Aménagements de jardins et de parcs, installation de kiosques, ...
- 27% des projets comportent une dimension sociale
 - o Dont 8 projets portent sur l'inclusion de personnes en situation de handicap
 - o Dont 8 projets favorisent les échanges intergénérationnels
- 44% des dossiers déposés ont une visée transversale, touchant donc à deux ou trois thématiques de l'appel à projet
- De nombreux projets touchent également à des domaines variés tels que le sport, la culture, le folklore, le patrimoine, les fêtes, ...

La Ville se réjouit également de la présence de jeunes de moins de 18 ans, c'était une volonté de pouvoir offrir aux jeunes cette possibilité de participer.

Bref, ce premier budget participatif offre un beau panel de projets et confirme l'intérêt des namurois et namuroises à vouloir une gouvernance plus participative !

La suite

Déposés le 24 novembre dernier, les dossiers ont d'abord été analysés sur le plan de la recevabilité. A savoir, les dossiers répondaient-ils bien à toutes les conditions de participation, étaient-ils complets, rendus dans les temps, ...

A présent, les services de la Ville de Namur se penchent sur l'analyse technique, à savoir sont-ils ou non faisables ? concernent-ils un projet déjà financé en tout ou en partie par la Ville ?

Une fois que cette seconde analyse sera terminée, les projets retenus seront d'un part évalué par un jury composé d'expert·e·s et d'autre part soumis au vote des namurois·e·s, selon la procédure suivante :

- 50% des points seront attribués par les citoyens et citoyennes qui pourront voter en ligne ou sous format papier ;
- Les 50% des points restant seront attribués par un jury d'expertes et experts indépendants qui classera les projets à l'aune des critères suivants :
 1. Importance de l'impact du projet sur les dimensions environnementale, sociale ou du cadre de vie ;
 2. Importance de la dimension participative et de la présence de partenariats ;
 3. Diversité des sources de financement/revenus ;
 4. Pérennité et répliquabilité du projet.

Compte tenu du nombre important de dossiers et de leur qualité, les services techniques de la Ville ont besoin d'un délai complémentaire pour étudier les dossiers. La période de vote sera donc reportée du 8 mars au 28 mars. La période de vote comporte donc 3 semaines aussi bien pour faire campagne en titre de porteur et porteuse de projet que pour voter en titre de citoyens et citoyennes.

Conclusions

De manière assez évidente, ce mécanisme du budget participatif répond à une demande des citoyens et citoyennes qui souhaitent s'investir davantage pour le bien commun.

La Ville a vu juste sur les thématiques (environnementales, sociales ou liées au cadre de vie). Notons que l'accompagnement offert a permis que les dossiers soient les plus construits possible et de qualité pour pouvoir avancer dans le processus.

Patricia Grandchamps, Echevine en charge de la Participation félicite, au nom du Collège, tous les participants et participantes qui ont réussi à déposer leur dossier au vu de ce contexte si particulier. Elle se réjouit de voir ces projets innovants et inspirants se concrétiser pour embellir notre ville et la rendre encore plus agréable et conviviale !

Rappelons enfin que la période du vote par les citoyens et citoyennes est aussi un moment très important pour la participation puisqu'ils auront l'occasion de plébisciter des projets qui sont en accord avec leurs rêves et envies pour la Ville de Namur. Cette étape est donc elle aussi cruciale dans le cadre du budget participatif.